



## La fusion des LPO en Auvergne-Rhône-Alpes soumise aux adhérents ce samedi 24 novembre

**Les adhérents de la LPO Auvergne sont convoqués samedi 24 novembre, 13h30, salle Jacques Prévert, 59, av. de la République, ROMAGNAT, pour se prononcer sur la fusion avec les LPO de Rhône-Alpes. Un projet de fusion préparé depuis 2014...**

Dès 2014, le besoin d'organiser les associations locales entre elles a été évoqué. Des séminaires de travail regroupant bénévoles, administrateurs et salariés ont permis d'établir les bases d'un projet associatif commun et ont fait apparaître la nécessité d'une organisation régionale la plus efficace possible tout en conservant l'initiative, l'investissement local et l'ancrage territorial.

Le 26 novembre 2016, lors de son assemblée générale extraordinaire, la LPO Coordination Rhône-Alpes s'est élargie à l'Auvergne. La coordination Auvergne-Rhône-Alpes est maintenant constituée de 9 associations locales qui construisent ensemble des projets de protection de la biodiversité dans notre belle région.

En 2017, un groupe projet, réunissant les présidents et les directeurs, a été créé et a travaillé sur le modèle de gouvernance le plus adapté au scénario envisagé. Il a été ainsi proposé, pour rester au plus près des adhérents, la création de comités territoriaux qui relaieraient les décisions du Conseil d'Administration régional et développeraient les actions locales. Sur des points très précis tels que le social, le juridique, le fiscal et le financier, des experts ont été mandatés pour accompagner cette phase d'étude de faisabilité du projet commun. Avec pour objectif aucune mobilité imposée aux salariés, ni de suppression de poste et la mutualisation des outils et savoirs.

**Le 24 novembre 2018, les adhérents sont ainsi invités à se prononcer sur la fusion-absorption de l'Association LPO Auvergne par l'association LPO Coordination Auvergne Rhône-Alpes. Les 9 autres associations locales se prononceront également en AGE d'octobre à décembre, pour une fusion effective, si elle est votée, au 1er janvier 2019.**

Les LPO en Auvergne-Rhône-Alpes ce sont :

- 10 associations : La LPO Ain, LPO Ardèche, LPO Auvergne, LPO Drôme, LPO Haute-Savoie, LPO Isère, LPO Loire, LPO Rhône, LPO Savoie, LPO Coordination Auvergne-Rhône-Alpes ;
- 8 500 adhérents, 90 salariés, plus de 2 000 bénévoles actifs sur le terrain, près de 80 000 personnes sensibilisées à la nature ;
- Plus de 15 millions de données faune saisies dans Visionature par 19 000 contributeurs, 3 atlas régionaux en 15 ans, de nombreuses actions en faveur des espèces menacées ;
- Un travail de gestion des espaces protégés : 2 500 refuges LPO, 6 800 hectares d'espaces naturels en gestion (Espaces Naturels Sensibles, Réserves Naturelles) ;
- Des valeurs professionnelles pérennes : un engagement profond lié à une forte capacité de réaction, une gestion économique transparente, solide et intègre, une gouvernance efficace mêlant démocratie, convivialité et richesse de la vie associative.



**CONTACT PRESSE**

Laëtitia DUROUX- Chargée de communication

Tél. 07 76 01 26 57

laetitia.duroux@lpo.fr

**Ligue pour la Protection des Oiseaux-Auvergne**

Association indépendante

*Siège social : 2 bis rue du Clos-Perret – 63 100 Clermont-Ferrand*

*Tél. 04.73.36.39.79 - Mail : auvergne@lpo.fr*